

# Projet pédagogique

2022  
2023

Accueil de loisirs

# Croc'Loisirs

FRANCONVILLE



DAUGU Baptiste et MALAUSSENE Antony



# Sommaire

<b>I. Présentation de l'accueil de loisirs Croc'loisirs</b>	4
A. Organisation et effectifs de l'accueil de loisirs	4
B. L'environnement	5
C. Le public accueilli (contexte social)	5
D. Les locaux et les moyens matériels	5
E. Présentation de l'équipe d'encadrement	6
<b>II. Les intentions pédagogiques</b>	7
A. Objectifs généraux, intentions de l'équipe d'animation	7
B. Les moyens mis en œuvre :	8
C. Les moments forts du centre	9
<b>III. La journée types à Croc'loisirs</b>	10
<b>IV. L'équipe d'animation</b>	13
A. Le rôle des animateurs	13
B. Le rôle de l'animateur pendant les activités	14
C. Le rôle de la direction	15
D. Le relationnel de l'équipe d'animation	15
E. Les réunions	16
F. L'évaluation	17
<b>V. La réglementation et les consignes de sécurité</b>	18
A. Dans les locaux de l'accueil Croc'loisirs	18
B. Les sorties	20
<b>Annexes</b>	23

*« Libérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui »*

**Maria Montessori**

# I. Présentation de l'accueil de loisirs Croc'loisirs

## A. Organisation et effectifs de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs Croc'loisirs a ouvert ses portes le mercredi 3 septembre 2014. Auparavant, tous les enfants de 6 à 15 ans de Franconville étaient accueillis dans un seul accueil de loisirs. Compte tenu de l'accroissement de la population, cet accueil de loisirs atteignait sa capacité d'accueil maximale.

L'accueil Croc'loisirs se trouve rue du Moulin à Franconville entre l'école primaire Bel Air et le collège du même nom. L'accueil de loisirs est habilité à accueillir **200 enfants**.

Les enfants accueillis vont du CP à la Troisième. L'accueil de loisirs reçoit les enfants :

- **Tous les mercredis de 7h00 à 19h,**
- **Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7 heures à 19h.**

Les mercredis, l'accueil Croc'loisirs fonctionne en quatre groupes ainsi répartis :

Ecoles	Effectifs moyens
CP	45
CE1	35
CE2	30
CM+	45
<b>Total</b>	<b>155</b>

*Il est à noter que nous accueillons les enfants de l'école Renée Waterloo (Gare) jusqu'à la réouverture d'Arc en Ciel prévu pour cette année scolaire.*

Les familles doivent procéder à une inscription des enfants via internet sur le « kiosque famille » une semaine à l'avance pour les mercredis avec la possibilité d'annuler 8 jours avant. Toute demande d'inscription hors délais, ne pourra garantir une place pour l'enfant.

## B. L'environnement

L'accueil de loisirs Croc'loisirs se trouve en centre-ville, à proximité de l'espace Saint-Exupéry, l'un des points culturels important de la ville, qui abrite le cinéma, le théâtre, la médiathèque, une salle d'exposition et une salle informatique. Le parc de la mairie et le parc Cadet de Vaux sont également à quelques centaines de mètres.

Durant les vacances scolaires, l'équipe d'animation programme des jeux sportifs au gymnase du Moulin ou au gymnase du Bel Air, tous deux situés tout près de l'accueil de loisirs. Aussi durant les vacances scolaires, les enfants se rendent au C.S.L. (Centre de Sports et Loisirs), situé à 1,3 kilomètre, pour accéder à la patinoire et à la piscine. L'espace Fontaine se trouve à environ 1 kilomètre où de petits groupes d'enfants pourront y utiliser le studio d'enregistrement installé au sous-sol.

## C. Le public accueilli (contexte social)

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants des écoles élémentaires : Buisson (1 et 2), Bel Air, Carnot et Gare jusqu'à la réouverture d'Arc en Ciel. Ainsi que les adolescents inscrits au collège Bel Air. Ils peuvent donc fréquenter la structure du CP à la troisième.

L'équipe de l'accueil de loisirs doit tout mettre en œuvre pour que la structure devienne un lieu de plaisir et d'épanouissement. Elle constitue, en effet, un endroit privilégié permettant à l'enfant de développer ses capacités de réflexion, de création et d'expression. L'action des animateurs conduira à favoriser l'implication de chacun au sein du groupe. C'est par une action réfléchie et des objectifs préalablement établis que l'on favorisera l'épanouissement de l'enfant dans un parfait respect de ses besoins intellectuels, affectifs et physiologiques.

**La parfaite cohésion du groupe permettra, en outre, son bien-être individuel.**

## D. Les locaux et les moyens matériels

Le bâtiment constituait jusqu'en 2014 une partie du collège Bel Air, inoccupée depuis une dizaine années. L'accueil de loisirs occupe la moitié de ce bâtiment composé d'un couloir central et de 6 salles ainsi que de 4 salles au deuxième étage.

**Les espaces mis à la disposition de l'accueil de loisirs :**

- 4 salles d'activités au premier étage, pensé comme lieux de vie de groupe et aménagé en fonction.
- Au deuxième étage : 1 salle de motricité, une salle créative, une salle dédiée au bricolage avec la mise à disposition d'outil, une salle « Ludobibli » (Ludothèque et Bibliothèque) et une petite régie destinée aux déguisements pour les animateurs.
- 1 bureau pour la direction, faisant également office d'infirmier avec un lit
- 1 régie pédagogique destinée à entreposer tout le matériel (papiers, matériel pour activités manuelles, jeux, linge, etc.). C'est également la salle des animateurs.
- 1 cuisine pédagogique conçue en 2018
- Des sanitaires à chaque étage dont celui du premier étage conçu en 2018
- Des sanitaires situés au rez-de-chaussée sous le préau de l'école
- A l'extérieur : le préau situé sous les salles de l'accueil de loisirs, le préau, la cour de l'école Bel Air.

## E. Présentation de l'équipe d'encadrement

L'équipe est composée :

La direction	
Baptiste	BPJEPS LTP
Antony	BPJEPS LTP
Les animateurs	
Stéphanie	BAFA
Sandra	BAFA
Olivia	BAFA
Djimy	BAFA
Arnaud	BAFA
Laetitia*	BAFA
Bilal (EAI)	BAFA
Maïté	BAFA en cours
Dina	Non diplômé
Faustine	Non diplômé
Nargues	Non diplômé

\* Animatrice présente jusqu'à la réouverture de l'accueil Arc en Ciel

**BPJEPS LTP:** Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive option Loisirs Tout Public

**BAFA :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

**EAI :** Animateur pour Enfant en Accueil Individualisé

L'équipe d'animateurs des mercredis sera la même toute l'année scolaire, permettant un meilleur suivi des enfants et des projets dans un contexte sécurisant. Lors d'une session de vacances, la nouvelle équipe (comprenant certains animateurs des mercredis) sera généralement la même pour la totalité de la période.

## II. Les intentions pédagogiques

### A. Objectifs généraux, intentions de l'équipe d'animation

Objectif généraux	Objectif Opérationnel
<b>Favoriser la vie en communauté</b>	Permettre à chaque enfant de s'épanouir pour mieux s'intégrer dans le groupe
	Œuvrer pour la cohésion entre les différentes provenances d'écoles
	Sensibiliser à l'inclusion des enfants en situation d'handicap.
<b>Encourager les enfants à s'ouvrir culturellement</b>	Initier à des jeux et des sports traditionnels du monde entier
	Découvrir différentes mouvances artistiques
	Stimuler l'intérêt des enfants pour les lieux historiques et mode de vie des différentes civilisations.
<b>Promouvoir l'éco-citoyenneté et le développement durable</b>	Développer des activités autour de la protection de la planète
	Stimuler les enfants à la nature au travers d'activité de plantation
	Sensibiliser les enfants aux éco-gestes et à leurs impacts.

## B. Les moyens mis en œuvre :

<b>Pendant les activités</b>	<b>Durant la vie quotidienne</b>	<b>Le relationnel mis en place</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en valeur l'enfant.</li><li>- Organiser des journées à thématique forte</li><li>- Échanger avec les enfants.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Échanger pendant les temps de repas.</li><li>- Mise en place de forums.</li><li>- Mise en place de corbeilles de tri</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de référents pour chaque groupe d'âge.</li><li>- Être à l'écoute des enfants.</li></ul>



## C. Les moments forts du centre

### **Les grandes sorties pendant les vacances scolaires**

Pendant les vacances scolaires, chaque enfant effectuera au moins une sortie. Tous les groupes seront concernés sans exception. Le plus souvent, les destinations seront choisies en fonction du thème abordé. Les grandes sorties pourront être culturelles (ex: musée, visite de monuments historiques, comédies musicales, etc...) ou dans des parcs de loisirs (ex: mer de sable, parc saint Paul, base de loisirs, etc...).

Les sorties seront préparées en amont par l'équipe d'animation afin de garantir la sécurité des enfants et permettre une sensibilisation de la sortie auprès des enfants.

Pour les sorties hors du département et hors Grande Couronne, l'équipe d'animation devra prévoir des fiches de sorties spécifiques sur lesquelles le nom, le prénom et le numéro de téléphone de la famille doivent être notés.

### **Les Journées "Grand Jeu":**

Une journée "Grand Jeu" est une journée impliquant un thème fort de l'accueil de l'enfant jusqu'à son départ. Un fil rouge permet de suivre le déroulement de la journée tout en gardant la thématique durant les temps plus informels. Elle passera pour cela par une décoration du centre, des costumes et des personnages fort incarnés par les animateurs.

Il peut être possible que les enfants soient également déguisés pour leur permettre une meilleure immersion dans le jeu.

Elles permettent aux animateurs de mettre davantage en valeur leurs différentes compétences en travaillant ensemble pour la création de cette journée.

### III. La journée types à Croc'loisirs

Horaires	Temps forts	Lieu	Déroulement
7h- 9h15	Accueil des enfants	Salles des groupes	Accueillir les enfants. L'accueil des familles sera fait par la direction. Cet accueil devra être un moment convivial afin de conditionner la journée de l'enfant et du parent. Pendant l'accueil, les animateurs doivent installer des tables de jeux et de dessin afin que les enfants puissent s'amuser. Il est important que les animateurs jouent eux aussi avec les enfants.
9h15-9h45	Réunion de chaque groupe, appel des groupes et présentation des activités	Salles des groupes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Faire l'appel de son groupe et le recompter.</li> <li>2) Présentation des activités de la journée.</li> <li>3) Faire des rappels de la charte.</li> </ol>
9h45-10h45	Activités du matin.	Toutes les salles et/ou l'extérieur	Les enfants ayant été prévenus au préalable des différentes activités de chacun, se dirigeront vers l'activité qu'ils souhaitent. En fin d'activité, les enfants rangent le matériel et la salle avec leur animateur.
10h45-11h35	Temps libre	Tout le centre et/ou l'extérieur	Après un temps d'activité, les enfants pourront jouer librement aux jeux qu'ils souhaitent avant de se rendre au repas. Les animateurs devront veiller à la sécurité des enfants pendant ce temps libre.
11h30-13h30	Repas en deux services	Réfectoire élémentaire de l'école Bel Air	L'animateur dispose d'un moment privilégié pour communiquer et échanger avec chaque enfant à sa table. Cela permet de consacrer du temps aux plus introvertis. Les animateurs disposeront les plats à chaque table et aideront les plus petits s'ils en ont besoin.
12h30-13h30	Temps calme pour les enfants du 1er service	Dans les salles de chaque groupe.	Au début de ce temps calme, les animateurs referont l'appel de leur groupe et recompteront les enfants. Ce temps calme est un temps aménagé par les animateurs. Il ne pourra pas se dérouler correctement si les animateurs ne l'encadrent pas. Ce moment permettra aux enfants d'avoir un moment de pause dans leur journée très rythmée. <b><u>Attention le temps calme n'est pas une sieste obligatoire.</u></b>

<b>13h30-14h00</b>	<b>Temps calme pour les enfants du 1er service</b>		
<b>14h00-15h30</b>	<b>Activité de l'après-midi</b>	Salles de groupes et/ou extérieur	Les enfants ayant été prévenus au préalable des différentes activités de chacun, se dirigeront vers l'activité qu'ils souhaitent. En fin d'activité, les enfants rangeront le matériel et la salle avec leur animateur. Si les enfants ont fait des activités manuelles le matin, ils feront des activités sportives l'après-midi et vice versa.
<b>15h30-16h00</b>	<b>Temps libre</b>	Salles de groupes et/ou extérieur	Après un temps d'activité, les enfants pourront jouer librement aux jeux qu'ils souhaitent avant de se rendre au repas. Les animateurs devront veiller à la sécurité des enfants pendant ce temps libre.
<b>16h00-16h30</b>	<b>Goûters</b>	Salles des groupes	Le goûter est un moment convivial et de partage entre le groupe et les animateurs. Pour une meilleure organisation, les enfants goûteront dans leur salle. S'il advenait que le groupe soit trop nombreux, les animateurs pourront utiliser les salles du deuxième étage. Pendant ce goûter, les animateurs en profiteront pour organiser un forum avec les enfants afin de connaître leurs envies et savoir si la journée leur a plu.
<b>16h30-19h00</b>	<b>Accueil des parents et départ échelonné</b>	Salles de groupes et/ou extérieur	Tout comme le matin, cet accueil doit être chaleureux. Il sera tenu par l'animateur qui sera de fermeture. En aucun cas ce point d'accueil ne devra être sans surveillance. Les animateurs en profiteront pour échanger avec les parents sur la journée de leurs enfants.

## L'accueil

Le matin, il s'agit de moments privilégiés qui conditionnent souvent le reste de la journée de l'enfant. Les enfants sont accueillis dans une même salle jusqu'à 8h30. Ils rejoindront ensuite chacun la salle de leur groupe dans le but de leur permettre de démarrer la journée plus doucement, dans une ambiance plus calme.

Le soir, l'accueil demeure un moment où il faut rester vigilant. Il faut vérifier les autorisations parentales pour rentrer seul et attendre l'arrivée d'une personne habilitée à venir chercher les enfants. Parallèlement, de petites animations sont mises en place.

A noter qu'au départ d'un animateur, sa salle devra être impérativement rangées et les fenêtres fermées. L'animateur devra s'être organisé avec son groupe d'enfants afin que le matériel soit rangé et les tables débarrassées.

## L'appel

L'appel est un moment extrêmement important, non seulement parce qu'il permet une évaluation quantitative, mais surtout parce qu'il constitue le premier moment de la journée où le groupe se réunit. En conséquence, si l'appel se fait dans de bonnes conditions d'échange et d'écoute, la cohérence et le bien-être du groupe sur l'ensemble de la journée ne pourront que s'en faire ressentir. C'est à ce moment que chaque animateur pourra présenter la journée et les activités proposées aux enfants.

## Les repas

Il s'agit là encore de moments privilégiés devant favoriser les échanges et la convivialité. Chacun peut s'exprimer librement et c'est l'occasion de faciliter la communication des plus timides. Pour cela, l'animateur partagera le repas avec les enfants installés à sa table tout en étant vigilant aux tables sans animateurs. Il limitera les déplacements des enfants à un par table et débarrassera lui-même toute la vaisselle qui pourrait casser.

Le respect de la nourriture, des règles d'hygiène et d'autrui (acoustique...), font bien entendu partie de notre action éducative et pédagogique à ce moment de la journée.

## Les temps dit "calmes"

Ce sont des moments de repos pour les uns, ludiques pour les autres, qui assurent une coupure dans la journée. Lors de ces temps informels, comme pendant les temps d'accueil, l'animateur proposera à l'enfant divers types d'activités de préférence à l'intérieur ou à l'extérieur si besoin est (yoga, méditation, etc.). Il évaluera l'état de fatigue et d'énerverment de chacun et proposera un moment adapté en fonction des besoins. Cela permettra en outre de créer des petits groupes au sein desquels les enfants plus réservés se sentiront à l'aise.

### **L'équipe devra s'organiser pour :**

- Gérer la surveillance intérieure et extérieure (cour et préau)
- Se répartir dans les différentes salles disponibles pour séparer les gros groupes.
- Préparer le matériel nécessaire aux activités
- S'occuper de l'administratif (préparation des sorties, listes d'enfants, etc.)
- Prendre sa pause (20 minutes, fractionné si besoin pour les fumeurs)

## IV. L'équipe d'animation

### A. Le rôle des animateurs

Le rôle de l'équipe d'animation :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants grâce à des actions de prévention, d'animation, et de sanctions claires et réfléchies avec l'enfant.
- Répondre aux objectifs pédagogiques par le biais des projets d'animations mis en place.
- Être complètement disponible pour les enfants.
- Être une force constante de propositions.
- Avoir un comportement, une attitude, un langage exemplaire avec les enfants et les familles.
- Se tenir informé afin de transmettre les informations aux parents.

L'animateur a un rôle moteur par rapport au groupe et ne doit pas se positionner en tant que spectateur extérieur. Il est, au contraire, partie prenante de la vie de groupe comme stimulant ou régulateur et doit éviter toutes formes d'autoritarisme (plein pouvoir de l'adulte). D'autre part, l'animateur tient un **rôle éducatif et d'exemple vis-à-vis des enfants**. Il se doit d'assurer sa fonction en appliquant le projet pédagogique établi avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

L'animateur permet à l'enfant d'apprendre tout en jouant, l'incite à jouer et à découvrir. Il se doit de constituer un environnement dans lequel le jeu est mis en valeur et où les propositions sont nombreuses.

Il s'agira aussi de connaître **chaque** enfant et ses besoins, d'écouter et de guider chacun à chaque instant, de valoriser les réalisations de chacun, susciter leur curiosité.

Pour atteindre ensemble ces objectifs, chaque animateur devra :

- Partager ses compétences et connaissances avec l'ensemble de l'équipe
- Construire un projet d'animation en adéquation avec ses compétences
- Intégrer et s'intégrer au sein de l'équipe
- Savoir répartir les tâches avec ses collègues
- Gérer son temps de travail

De nombreux moyens sont mis en œuvre pour favoriser l'atteinte de ses objectifs :

- Mise en place de temps de réunions de préparation et de bilans
- Mise à disposition de livres d'activités, fichiers de jeux, etc.
- Préparation de jeux en équipe
- Formation des animateurs autour de thématiques fortes

## B. Le rôle de l'animateur pendant les activités

Il doit avoir **une attitude positive envers l'enfant**. Il encourage, motive l'enfant dans ses choix et sa réalisation. Il peut se placer en tant que référent pour des activités d'apprentissage de techniques par exemple ou alors être en position d'aide pour réfléchir avec lui et aller vers une création individuelle ou collective.

**L'animateur doit faire preuve de rigueur dans l'organisation matérielle** de ses activités. Cette attitude doit permettre l'utilisation rationnelle du matériel et donner un maximum de chance à l'activité d'aboutir. **La sécurité des enfants ne sera pas assurée si l'animateur laisse les enfants seuls dans la salle pour aller chercher au fur et à mesure le matériel manquant.**

Pendant l'activité, l'animateur est responsable du respect du matériel et des locaux. Si l'activité est salissante, il prévoit des moyens de protection pour le mobilier (toiles cirées, papier journal, plastique, ...) et pour les enfants (blouses, vieilles chemises, ...). **L'activité n'est terminée que quand la salle est nettoyée et le matériel rangé.** L'animateur en est personnellement responsable. L'animateur fera participer les enfants au rangement du matériel et de la salle.

De plus, il faudra penser à **l'avenir des productions**. L'animateur pourra choisir de rendre les objets réalisés aux enfants le soir même ou de mettre en valeur ces productions avec une exposition pour le groupe ou pour tous.

L'animateur pourra :

- **Laisser jouer** : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.
- **Donner à jouer** : l'activité initié par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu...). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer. Il reste ou non ensuite.
- **Jouer avec** : l'accompagnement est nécessaire, car l'activité présente des dangers ou le matériel n'est pas adaptée. L'animateur intervient en fonction de ses compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe.
- **Faire jouer** : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.

## C. Le rôle de la direction

La direction sera chargée :

- **Assurer la sécurité physique, et morale** des enfants grâce à des actions de prévention et de sanctions claires et réfléchies.
- **Elaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique**
- **Coordonner l'ensemble du personnel** et gérer les relations avec les différents partenaires
- **Assurer la gestion administrative, matérielle et financière** de l'accueil de loisirs au quotidien
- **Rendre compte à la mairie** du fonctionnement de l'accueil de loisirs
- **Former les animateurs** et suivre les stagiaires

La direction a particulièrement valeur d'exemple, pour les animateurs comme pour les enfants. Formatrice de son équipe, elle motive, implique et encourage chacun de ses membres. Pour ce faire, elle est présente auprès des animateurs et les accompagne sur le terrain.

## D. Le relationnel de l'équipe d'animation

### Le relationnel avec l'enfant

En accueil de loisirs, l'enfant est contraint de vivre en groupe pouvant le mettre mal à l'aise. C'est pourquoi il est nécessaire d'être attentif à chaque enfant, de prendre en compte toutes ses actions, qu'on les estime positivement ou négativement tout en laissant à l'enfant la part d'intimité dont il a besoin. L'animateur doit avoir une attitude, un comportement basé sur l'écoute, la disponibilité et **le respect de l'enfant dans son ensemble : physique, moral et affectif.**

### Le relationnel avec les parents

La communication avec les parents est un des aspects importants du travail de l'animateur. Cela sera d'autant plus vrai que beaucoup de familles ne connaîtront ni les locaux, ni les animateurs. Nous devons être en mesure d'apporter aux parents qui le souhaiteront un retour sur la journée de leur(s) enfant(s) et en particulier sur le comportement de celui (ceux)-ci en collectivité.

Le rôle des animateurs et de la direction consistera donc à rassurer, informer, en allant au-devant des parents et en gardant à l'esprit que c'est l'image de l'accueil de loisirs qui en découle. Dans le cas où une information demandée par un parent est manquante pour l'interlocuteur, il est de son devoir d'informer le parent qu'il va se renseigner pour lui apporter réponse la prochaine fois.

## Le relationnel dans l'équipe

**La communication est la base du travail en équipe.** En effet, elle permettra de « promouvoir » un projet mais aussi de mettre en avant les problèmes rencontrés et de discuter de la marche à suivre pour les résoudre. En outre, elle permettra d'être cohérent quant au discours que nous tenons aux enfants (exemple : un enfant demande à plusieurs animateurs quelque chose qui est interdit, en espérant que l'un d'eux lui donne son autorisation...). Pour ce faire, l'équipe devra s'organiser pour mettre en place des réunions ponctuelles qui permettront d'évoquer les cas et problèmes rencontrés.

Ainsi à la fin de sa journée, l'animateur pourra transmettre les informations importantes à l'animateur chargé de faire l'accueil des parents.

### **E. Les réunions**

Ces réunions ont lieu de 13h25 à 16h15, tous les mardis.

Elles peuvent être amenées à être placées également les vendredis lors de la préparation des vacances scolaires.

Il s'agit pour l'équipe de faire le point sur la vie des différents groupes, de prévoir et d'informer sur les événements à venir. Elles permettent à chacun de revenir sur un problème, un cas particulier, ou au contraire sur le succès d'une activité ou de la mise en place d'une action pédagogique, et ainsi de partager son expérience avec l'ensemble de l'équipe.

Lors des réunions de préparation, l'équipe d'animation veille à respecter les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Les réunions permettent d'établir les plannings des mercredis et des vacances ou d'assurer un bilan pour chaque session de vacances. Les animateurs des différents groupes peuvent échanger leur point de vue et confronter leurs idées sur des sujets précis.

Des temps de formations peuvent aussi être mis en place lors des temps de réunion pour permettre à l'équipe d'animation de progresser tout au long de l'année. Cela permet également de revenir sur des situations ayant posées des problèmes aux animateurs pour leur donner des techniques de résolutions plus adaptées.



## F. L'évaluation

### L'évaluation des stagiaires B.A.F.A.

La formation et l'évaluation des stagiaires pratique B.A.F.A. seront encadrées et assurées par la direction. Cette évaluation se déroulera en deux temps d'animation (une activité manuelle et une activité sportive). Ces deux évaluations permettront à la direction de relever les points forts et les points à travailler pour le stagiaire. Cependant, cette formation reposera aussi sur l'équipe qui entoure le stagiaire. En effet, celle-ci devra faire en sorte d'intégrer au mieux ce nouveau membre en l'impliquant dans toutes les actions et obligations (pédagogiques et administratives) qui incombent à sa fonction. **Les animateurs « confirmés » se devront ainsi d'être tolérants, disponibles, communicatifs et bien évidemment exemplaires** afin de les accompagner au mieux dans cette formation.

### L'évaluation de l'équipe

Chaque réunion est l'occasion pour tous de dresser un bilan des différentes actions et le cas échéant de revenir sur un cas particulier, un problème rencontré. Ainsi, tous les animateurs pourront s'y exprimer.

Un bilan aura lieu à la fin de chaque période de vacances. Il a pour but de mettre en lumière les points positifs du travail des animateurs et dans un esprit constructif d'évoquer les difficultés qu'ils ont rencontré afin qu'ils puissent progresser. La fonction d'animateur demande une auto-évaluation constante de son travail. Pour cela, elle nécessite de s'interroger souvent et réclame un esprit critique, d'ouverture et parfois d'abstraction de ses désirs personnels.

Des bilans individuels seront organisés tout au long de l'année pour permettre aux animateurs de faire le point avec la direction sur leurs pratiques et techniques d'animation ainsi que leurs axes de progression.

## V. La réglementation et les consignes de sécurité

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés ne doivent pas nous faire oublier que les parents qui nous confient leurs enfants veulent avant tout les retrouver intacts moralement et physiquement. En conséquence, **le respect des règles de sécurité doit être la priorité de l'équipe d'encadrement**. Et en aucun cas il n'est possible d'y déroger.

La sécurité des enfants implique :

- **Une surveillance constante (extérieur, intérieur, sorties, piscine...)**
- **Une bonne évaluation des risques**
- **Une capacité à prendre du recul par rapport à sa position d'adulte**

Elle sera assurée par une information détaillée des lieux et des actes à éviter et sera avant tout garantie par un climat de confiance et de respect mutuel émanant des rapports enfants/adultes, enfants/enfants et adultes/adultes devant être présents dès les premiers jours.

Et en tant qu'adulte responsable, nous devons être capables d'adopter une attitude commune vis à vis de ces différents points et les expliquer aux enfants.

### A. Dans les locaux de l'accueil Croc'loisirs

#### Alerte incendie

Chaque animateur prend connaissance dès son arrivée dans la structure de la démarche d'évacuation affichée au pied de l'escalier et à chaque bout du couloir. De même, chacun connaît la procédure d'évacuation lorsque le groupe se trouve dans le réfectoire. Les consignes d'évacuation sont précisées à tous les enfants (ne pas oublier les nouveaux qui arrivent en cours d'année) ainsi que l'endroit où se trouvent les issues de secours dans le réfectoire. Au retentissement de l'alarme, tout le monde devra se rendre dans la cour et les animateurs procéderont à un appel de tous les enfants se trouvant dans la structure.

#### Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Il doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des enfants et des personnels en attendant l'intervention des secours ou le retour à une situation normale. Il a été établi en mai 2016 dans le cadre du Plan Vigipirate alerte attentat. Il détaille pour chaque lieu où se trouvent les enfants (salles, cours, réfectoire, gymnase) et chaque moment de la journée la procédure à suivre en cas d'intrusion de personnes étrangères ou d'attentat. Il s'agira dans un premier temps de s'échapper puis de s'enfermer et se cacher si cela n'est pas possible. Des exercices d'évacuation et de confinement avec les enfants auront lieu dès le début du mois de novembre. Il s'agira pour chaque enfant d'acquiescer les comportements adaptés à sa sûreté et à celle des autres.

## L'infirmierie

Un cahier des contre-indications médicales de tous les enfants fréquentant la structure se trouve à disposition des animateurs. Pour les **allergies alimentaires** des enfants, une **liste officielle** est établie par la cuisine centrale. Chacun peut la trouver à la fois dans le coin infirmierie et accrochée au mur du réfectoire (masquée par une feuille pour que seuls les adultes la consultent). Au moment de l'appel, il est nécessaire de préciser au bureau l'ensemble des allergies alimentaires du jour afin que la direction puisse commander un repas adapté.

Avant chaque soin, l'animateur doit vérifier le cahier de contre-indications médicales au nom de l'enfant. Ensuite, il doit noter sur le cahier toutes ses interventions (même les plus minimes) et avertir un des animateurs présents jusqu'à la fermeture pour pouvoir informer les parents.

## L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est primordial. Toutes les salles doivent être occupées ce qui permet de travailler dans les conditions les plus favorables à l'écoute des enfants.

- Ne pas encombrer les portes de secours, les couloirs et les portes coupe-feu avec du mobilier ou du matériel.
- Laisser les extincteurs directement accessibles.
- Ne pas couvrir plus de 20 % de la surface des murs et ne fixer qu'avec de la pâte adhésive pour ne pas faire de trous dans les murs ou décoller la peinture.
- Ne pas suspendre de mobiles en papier aux éclairages.

## La surveillance

Pour des raisons évidentes de sécurité, un enfant ne peut être hors de la vue d'un animateur. L'accès aux sanitaires doit être fait en demandant préalablement à un animateur pour permettre ainsi de savoir où sont les enfants à chaque instant et d'éviter que les enfants jouent dans les sanitaires.

## La prévention

Il est certain que **la sécurité des enfants repose essentiellement sur le bon sens d'un adulte responsable et la présence d'un animateur actif**. La sécurité des enfants constitue la priorité de l'animateur actif et repose sur différents aspects du travail de l'animateur. Le travail de l'animateur conduit à ce que les enfants n'aient pas envie de sortir de l'activité, de s'isoler ou de faire des bêtises. La qualité du travail de l'animateur constitue un élément de sécurité (par exemple, lorsque l'enfant passe un bon moment durant un temps d'activité, il n'a pas envie d'aller chahuter avec ses copains dans une salle à côté ou dans le couloir.)

## Les sanctions

La loi, les règles sont nécessaires à la vie en collectivité. Une sanction, justifiée et adaptée, peut donc s'avérer nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe. L'enfant doit trouver dans l'adulte le garant des règles établies car l'autorité aide l'enfant à grandir et à se structurer.

Il est toujours important pour l'animateur de vérifier les faits s'il n'en a pas été le témoin direct. L'enfant doit être écouté et avoir la possibilité d'assurer sa défense. Ainsi, l'animateur évitera le sentiment d'injustice suite à une sanction non méritée.

La sanction doit être présentée non comme une humiliation mais comme la conséquence logique d'un acte répréhensible. Par cela un temps d'échange sera mis en place avec l'enfant pour qu'il puisse discuter et comprendre son erreur et comment il peut la réparer. Alors, il ne s'agira plus d'une "punition", mais plutôt de la juste réparation d'un méfait qui permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

Il appartient donc entièrement et librement à l'animateur d'encadrer et de sanctionner, bien évidemment dans le respect de chaque enfant et de chaque animateur. Chaque sanction doit être proportionnelle à la « bêtise » commise.

## **B. Les sorties**

L'improvisation est à proscrire. Une sortie ne doit pas être l'occasion d'une simple promenade, mais doit offrir aux enfants une ou plusieurs activités destinées à leur bien-être tout en exploitant le milieu naturel dans lequel ils se trouvent. En conséquence, c'est une activité comme les autres, elle doit être préparée à l'avance.

## Avant de partir avec un groupe d'enfants

### ➤ **Remplir au bureau une feuille de sortie sur laquelle l'animateur précise :**

- le lieu de la sortie
- le nombre d'enfants
- les prénoms des animateurs
- le nom de chaque enfant (ou tout le groupe sauf... si seulement quelques-uns ne sortent pas)
- l'heure de départ et de retour.

### ➤ **Prendre :**

- une trousse à pharmacie complète,
- un téléphone portable contenant les coordonnées de la structure,
- une liste des enfants ainsi que la liste des contre-indications médicales,
- les fiches de renseignements des enfants
- le Plan d'Accueil Individualisé et les médicaments des enfants qui en ont.

### ➤ **S'assurer que chaque enfant ait l'équipement nécessaire à l'activité** qui sera pratiquée (casquette ou vêtement de pluie selon la météo, bouteille d'eau, gants pour la patinoire, affaires de piscine, baskets pour le gymnase...).

Lors des grandes sorties de groupes, il est nécessaire que chaque enfant ait **un accessoire (bracelet, badge, tour de cour, etc.) qui indique le nom de l'accueil de loisirs, le numéro de téléphone de l'accueil et celui d'un animateur qui part en sortie.**

Au retour de sortie, il ne faut pas oublier de **noter sur le cahier d'infirmier toutes les interventions effectuées** durant la sortie.

## Les risques liés au soleil

Il faut éviter les expositions prolongées au soleil aux heures où l'intensité de celui-ci est la plus forte (de 12 heures à 16 heures). Lors de déplacements et d'activités organisées à l'extérieur, l'animateur n'oubliera pas les casquettes et trouvera un espace ombragé permettant de protéger les enfants.

Lors des baignades en plein air, il appliquera ou fera appliquer de la crème solaire et renouvellera régulièrement l'opération. Sans protection solaire, les enfants se baigneront avec leur tee-shirt.

Par ailleurs, les animateurs apporteront une attention particulière au respect des consignes concernant la fourniture d'une casquette et d'un tube de crème solaire par les familles.

## La baignade

Lors d'une baignade en piscine municipale ou en base de loisirs, les animateurs doivent **avertir les M.N.S.** (Maître-Nageur Sauveteur) de l'arrivée du groupe (nom de l'accueil de loisirs, effectifs enfants et animateurs, heure de départ). En aucun cas, la présence d'un surveillant de baignade, maître-nageur..., **ne dispense les animateurs de leur responsabilité.**

Il est important de réunir tous les enfants au bord du bassin avant la baignade pour **rappeler les règles de sécurité** (ne pas courir, ne pas crier, ne pas faire d'apnée, ne pas s'amuser à « couler » ses camarades...). Lors de la sortie de l'eau, **les animateurs doivent regrouper et compter les enfants le long du bassin** afin d'éviter une sortie dangereuse vers les cabines.

A noter aussi que la piscine de Franconville exige une feuille d'effectifs lorsque nous nous y rendons. Cette feuille est disponible au bureau et devra être remise à la caisse du C.S.L. **Nous ne pouvons emmener plus de 32 enfants à la fois avec au maximum 8 enfants par animateur** (voir aussi le règlement de la piscine municipale de Franconville).

## Les déplacements en groupe dans la rue

- Un animateur seul dans la rue avec un petit groupe d'enfant doit se placer **à la queue du rang, placer à l'avant des enfants attentifs** et leur préciser de ne pas marcher trop vite.
- S'il y a plusieurs animateurs : un en tête, un autre en queue et les autres dans le rang avec les enfants côté rue.
- Lors de la traversée d'une rue, l'un des animateurs doit arrêter la circulation, l'autre regroupe les enfants sur le trottoir opposé.

En cas de **déplacement sur une route** (absence de trottoir), le groupe est tenu de marcher **sur la droite de la chaussée.**

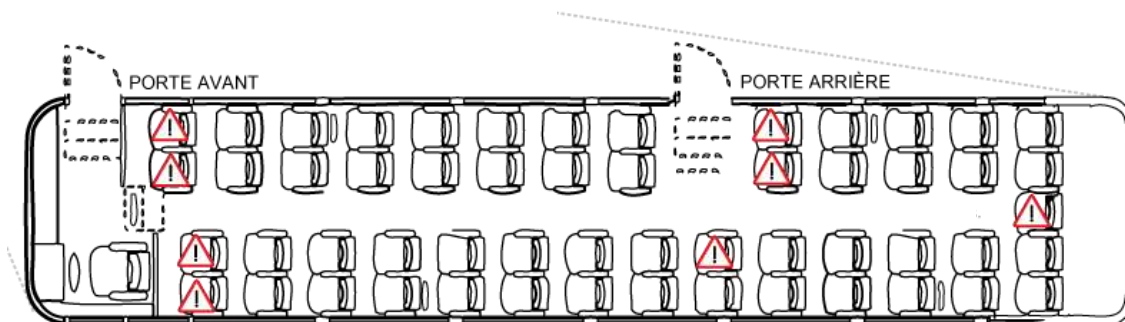
Au-delà de 24 enfants, les animateurs scindent le groupe en plusieurs sous-groupes.

## Les déplacements en autocar

- S'assurer du nombre d'enfants présents dans l'autocar avant de partir,
- S'assurer que les enfants aient tous mis leur ceinture de sécurité,
- Placer à l'avant les enfants sujets au mal des transports,
- Rappeler aux enfants les consignes :
  - ils doivent rester constamment assis au fond de leur siège,
  - ils doivent garder leur ceinture de sécurité constamment attachée,
  - ils ne doivent pas crier,
  - ils ne doivent ni manger, ni boire.
- Les animateurs se placent à l'avant, au milieu et à l'arrière du car, près des issues de secours. Les places situées près des portes sont déconseillées aux enfants mais pas interdites.
- Les animateurs doivent garder une surveillance attentive des enfants (chahutement, nausées, etc.) et par conséquent ne peuvent dormir durant le trajet.

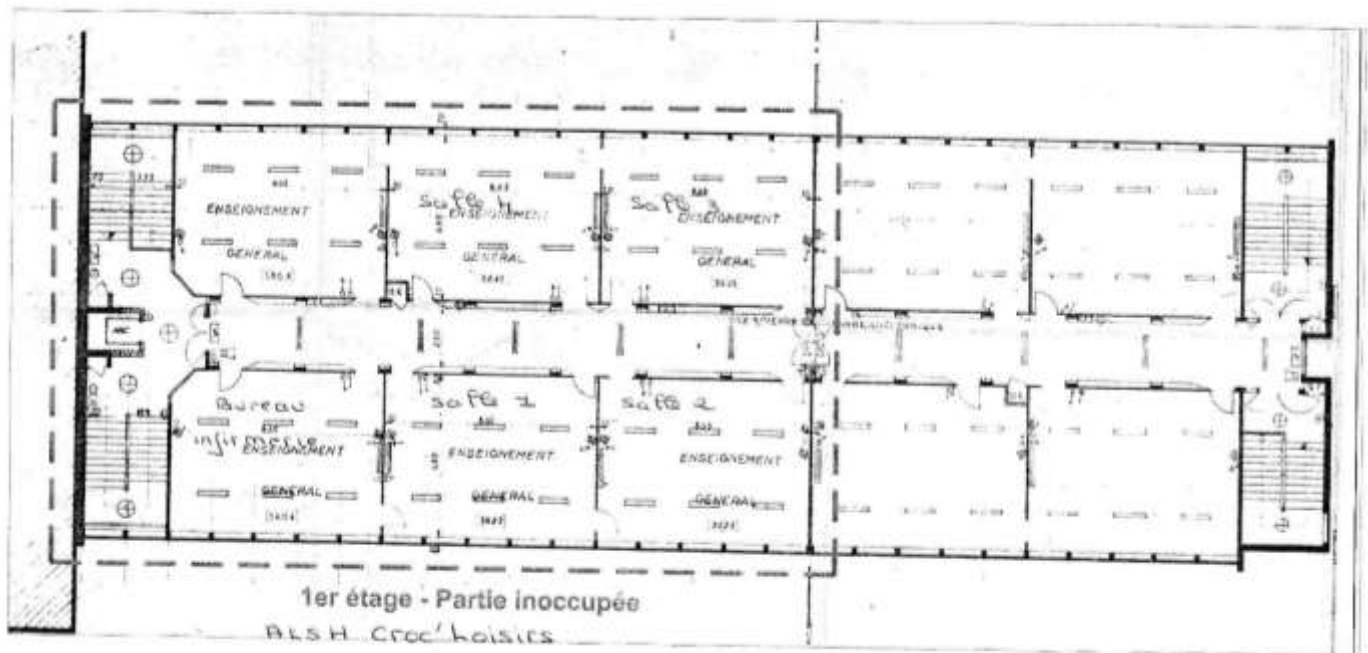


Afin d'assurer une surveillance continue des portes de l'autocar, il est conseillé d'attribuer ces sièges aux adultes.



## VII. Annexes

## Annexe 1 : Plan des locaux de l'accueil Croc'loisirs



Commune de Francheville  
Groupe scolaire  
DEL AR - Élémentaire  
Étage 1



## **Annexe 2 : Plan Particulier de Mise en Sûreté**

## **Annexe 3 : Projet éducatif des accueils de loisirs de Franconville**

Disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.ville-franconville.fr/content/download/32814/457007/file/PEDT%202018%20derni%C3%A8re%20version%2020.08.pdf>